Cinquante quatrième année. - N° 3 A Samedi 4 et dimanche 5 janvier 2020

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 775

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Ventes et cessions

808 518 013 RCS Nantes.
SELAS PHARMACIE D'ATLANTIS.
Forme : Société d'exercice libéral par actions simplifiée.
Nom commercial : Pharmacie d'Atlantis.
Capital : 800200 EUR.
Adresse : ZAC du Moulin Neuf Centre Commercial la Galerie d'Atlantis, 44800 Saint Herblain.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Pharmacie, vente au détail d'appareillage orthopédique.
Adresse : ZAC du Moulin Neuf Centre Commercial la Galerie d'Atlantis, 44800 Saint Herblain.
Précédent propriétaire : 340 871 755 RCS NANTES. **LEPLAY** (Eric).
A dater du : 18 décembre 2014.
Date d'effet : 21 novembre 2019.
Publication légale : INFORMATEUR JUDICIAIRE *du* 13 décembre 2019.
Oppositions : Etude de Maître Jean-Charles HABAULT, Notaire, 4 bis place du Sanitat 44000 NANTES.
Commentaires : Suivant acte notarié en date à NANTES du 21.11.2019. Cession d'un fonds de commerce de vente au détail d'appareillage orthopédique précédemment exploité au 104 rue Paul Bellamy à NANTES 44000, et ruéuni au fonds principal de l'acquéreur, ZAC du Moulin Neuf, centre commercial La Galerie d'Atlantis, 44800 SAINT HERBLAIN, moyennant le prix de 30 000 euros. Domicile ancien propriétaire : 8 rue des Hérondais 85520 JARD SUR MER. Domicile nouveau propriétaire : ZAC du Moulin Neuf Centre Commercial La Galerie d'Atlantis 44800 SAINT HERBLAIN. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..